



Bulletin municipal

No 4—14 avril 2021



DASH/PHOTO

Vous avez de belles photos?
Vous aimeriez faire la page couverture de notre bulletin?
Faites-nous parvenir vos images à :
adjointestben@aclcable.ca

Cette photo est une gracieuseté de Monsieur
Dan Vachon

MESSAGE DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Voici les principales résolutions de la séance du conseil du 12 avril 2021

Résolution pour l'acceptation du projet d'aménagement d'un parc dans le secteur Cumberland

Résolution pour l'acceptation du projet de skate parc au village

Résolution pour l'acceptation d'une consultation publique pour le projet de l'église

Résolution pour l'emprunt au montant de 167 200 \$ pour la consolidation de la dette 2019

Résolution acceptation offre de services Gestizone pour la caractérisation écologique pour le projet de remplacement du ponceau du 6^e Rang au coût de 2 650 \$ avant taxes

Résolution octroi contrat à Donald Laliberté pour le nivelage des rangs

Résolution octroi contrat à Aménagement MGA pour la fourniture et la livraison du matériel en vrac

Résolution pour l'annulation de l'appel d'offres pour le contrat de nettoyage et reprofilage des fossés

Résolution octroi contrat à Jean-François Plante pour la tonte de la pelouse sur les terrains municipaux au coût de 7 400 \$

Résolution pour l'engagement de 2 pompiers, M. Dominic Gagnon et M. Frédérick Fortier

Résolution pour nommer M. Gessy Poulin à titre d'officier pour le service incendie

Municipalité de Saint-Benjamin

Permis de feu à ciel ouvert obligatoire

Un feu en plein air est autorisé à la condition d'obtenir préalablement un permis valide émis par le Service de sécurité incendie. Ce permis est obligatoire et vous devez en faire la demande soit sur le site internet de la municipalité ou directement à Monsieur Laurier Poulin au 418-594-5788. Le permis sera délivré selon certaines conditions dans la mesure où aucun avis d'interdiction de feux ne soit émis par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Certaines périodes sont critiques et le personnel du Service de sécurité incendie de la Municipalité est le mieux placé pour s'assurer des restrictions en vigueur. Lorsqu'on parle d'interdiction de feux à ciel ouvert, selon la SOPFEU, il s'agit:



1. Feux de Camp
2. Feux d'artifice
3. Instruments produisant des flammèches
4. Lanternes volantes

Pour plus d'informations sur la prévention des incendies, vous pouvez consulter le règlement numéro 406-19, dans le menu déroulant « Vie municipale », sélectionnez « règlements municipaux »

Avis de recherche



La municipalité est à la recherche d'une personne qui voudrait s'impliquer dans l'organisation du baseball pour la saison 2021.

Cette personne serait responsable d'assister aux réunions pour la ligue, de coordonner les pratiques et les parties.

Cette personne peut communiquer avec la municipalité afin de donner son nom au 418-594-8156

Informations—Ponceau du 14^e Rang Ouest.

À la suite des pluies diluviennes du 1^{er} novembre 2019, la Municipalité a procédé à des travaux temporaires sur le ponceau du 14^e Rang Ouest afin de permettre la réouverture de la route. Le Ministère de la Sécurité Publique (MSP) exigeait d'avoir une garantie pour les travaux temporaires pour une durée d'un an. La garantie s'est terminée en février 2021. Comme les travaux permanents n'ont pas pu être fait en 2020 étant donné les nombreuses études qui ont été réalisées par une firme d'ingénierie (hydrologique, hydraulique et géotechnique), la Municipalité s'est vue contrainte à de nouvelles exigences du MSP.

Pour que la route demeure ouverte malgré la fin de la garantie, le MSP a alors exigé à la Municipalité d'avoir une nouvelle garantie qui se prolongerait au-delà du mois de février 2021, et ce, jusqu'aux travaux permanents, soit à l'été 2021. Après plusieurs tentatives auprès de firmes d'ingénierie, il y en a une qui a accepté de nous aider dans ce dossier. Toutefois, l'entente est la suivante : lors de pluies abondantes, comme celles du 26 et 27 mars dernier, nous sommes dans l'obligation de fermer le ponceau du 14^e Rang Ouest par mesure de prévention et de sécurité pour les usagers de la route. Il faut savoir que c'est le MSP qui nous oblige à suivre cette procédure sinon il nous obligera à fermer la route jusqu'aux travaux permanents. Ne soyez donc pas surpris si la Municipalité doit fermer à nouveau la route d'ici à l'été 2021.



POSTES D'ANIMATION POUR LE CAMP DE JOUR 2021

La municipalité de Saint-Benjamin est à la recherche de candidats pour combler les postes d'animateurs et d'animateur en chef pour l'été 2021.

ANIMATEUR(TRICE) EN CHEF (1 poste) (7 semaines) Sous la supervision de la directrice générale l'animateur(trice) en chef sera responsable de la planification de l'horaire et des activités (5 jours) ainsi que de l'animation pour les enfants de sa municipalité.

Exigences du poste :

- Avoir 18 ans et plus;
- Planifier l'horaire pour tout l'été en y incorporant diverses activités ainsi qu'une banque de jeux, tant sportifs, culturels, éducatifs et de plein air;
- Préparer les communications à remettre aux parents;
- Participer aux réunions;
- Participer au bilan de fin de saison;
- Posséder de l'expérience en animation et aimer les enfants;
- Être doté de beaucoup d'imagination, de maturité et de débrouillardise;
- Avoir un grand sens des responsabilités et de l'entregent;
- Être disponible pour une formation obligatoire (date à venir)
- Cours de secourisme à jour serait un atout.

Conditions de travail :

- Rémunération : 15,50\$ / l'heure
- 35 à 40 heures par semaine approximativement
- Emploi : 25 juin au 13 août 2021

ANIMATEUR (TRICE) EN LOISIRS (7 semaines)

Exigences du poste :

- Avoir 16 ans et plus;
- Posséder de l'expérience en animation et aimer les enfants;
- Être doté(e) de beaucoup d'imagination, de maturité et de débrouillardise;
- Avoir un grand sens des responsabilités et de l'entregent;
- Être disponible pour une formation obligatoire (date à venir)
- Cours de secourisme à jour serait un atout.

Conditions de travail :

- Rémunération : 13,50\$ / heure
- 35 à 40 heures par semaine approximativement
- Emploi : 25 juin au 13 août 2021

FORMATION OBLIGATOIRE

La formation est obligatoire. Date à venir.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation à l'adresse suivante : 440, avenue du Collège Saint Benjamin G0M 1N0 ou par courriel à munstbenjamin@aclcable.ca

Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.



Pour le 125e anniversaire de Saint-Benjamin

Une réédition enrichie du livre de Saint-Benjamin qui avait été édité en 1996 par Saint-Benjamin 100 ans inc. est maintenant disponible.

L'auteur, Monsieur Gilles Veilleux, nous donne accès à l'histoire de notre territoire, à nos pionniers qui ont bâti, à travers les années, le Saint-Benjamin d'aujourd'hui. Ce livre nous permet d'être conscient d'où on vient pour mieux avancer et continuer de faire évoluer un Saint-Benjamin en santé, où il fait bon vivre !

Pour obtenir une copie, communiqué avec Monsieur Gilles Veilleux au 418-594-8313 ou par courriel à l'adresse suivante: veilleuxgilles1@gmail.com

Bonne lecture !

125 ans d'histoire

Un rappel à ceux qui aimeraient faire partie du comité de bénévoles pour le 125e anniversaire de Saint-Benjamin. N'attendez pas pour donner votre nom, le temps passe vite et nous avons besoin de vous. Donner votre nom par courriel à l'adresse suivante: munstbenjamin@alcable.ca ou par téléphone au 418-594-8156.

Le compostage à la maison

Vous pensez au compostage chez vous depuis quelques temps ?

Voici quelques bonnes raisons qui vous motiveront

1. Réduction de la quantité de déchets dans vos poubelles.
2. Amélioration de la qualité du sol de votre jardin, vos plates bandes.
3. Réduction des gaz à effet de serre qui sont produits par l'enfouissement.
4. Réduction de la facture de gestion des matières résiduelles.



Pourquoi ne pas apprendre à retourner nos matières organiques à la terre, une solution simple et naturelle. Pour avoir un compost de qualité, rendez-vous sur le site de Recyc-Québec, vous y trouverez des réponses à vos questions:

- Pourquoi utiliser du compost dans votre jardin ?
- Comment faire du compostage domestiques ?
- Quoi mettre dans le composteur domestique ?
- Où mettre le composteur ?

Il est temps de faire des choix gagnants pour les générations futures

Ressentir, c'est recevoir un message

Chaque année, jusqu'en 2026, le Mouvement Santé mentale Québec met de l'avant l'une des « 7 astuces pour se recharger », ces 7 solides fondations qui nous aident à garder une bonne santé mentale individuelle et collective. Allez consulter leur site internet pour les trucs et astuces en ces temps plus difficiles.

Voici l'adresse internet: etrebiendanssatete.ca

Donnons-nous les outils pour se recharger: Agir, ressentir, s'accepter, se ressourcer, découvrir, choisir, créer des liens... Référence sur:



GROUPE ESPÉANCE ET CANCER

Un organisme d'ici qui vous accompagne depuis 30 ans !

Notre mission

Offrir aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches aidants, un milieu de vie, un réseau d'entraide et d'action ainsi que des activités favorisant leur prise en charge et l'amélioration de leur qualité de vie physique et psychologique.

Nos services

Relation d'aide
Écoute et accompagnement
Groupes d'entraide
Informations et références
Formations de croissance personnelle
Ateliers divers et activités sociales
Services de massothérapie à faible coût
Service de jumelage
Prêt de prothèse capillaire
Dons de bonnets
Accompagnement en fin de vie
Suivi de deuil

Informations

Territoires desservis

- Les Etchemins
- Robert-Cliche
- Beauce-Sartigan

Pour nous joindre

418-227-1607 | 418-625-2607
477, 90e Rue, bureau 250 (Place 90)
Ville de Saint-Georges, G5Y 3L1
www.esperanceetcancer.org
Suivez-nous sur 



Pour le paiement de vos taxes

En raison de la pandémie, nous vous demandons de faire le paiement de vos taxes en envoyant un chèque par la poste ou par l'entremise de votre institution financière. Merci de votre compréhension

RESSOURCERIE BELLECHASSE

418 642-5627

La Ressourcerie Bellechasse offre un service gratuit de cueillette à domicile pour différents encombrants, pièces de mobilier et autres biens. Il est offert aux citoyens de 26 municipalités dont la liste est disponible sur internet (www.ressourceriebellechasse.com).

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.



	Cueillette à domicile Hebdomadaire		2 fois/an Cueillette spéciale de gros rebus
	En bonne condition	En mauvaise condition	
Meubles : Meuble de télé, table, fauteuil, étagère, futon, divan lit, table de chevet commode, lampes miroirs, armoire, matelas, sommier, pupitres, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non Écocentre oui	Oui
Électroménager : Frigidaires, congélateurs, air climatisé, thermopompe, laveuse, sècheuse, four, congélateur, lave-vaisselle, cuisinière.	Oui	Oui	Oui
Tissus, textiles et vêtements : Vêtements en cuir (botes, ceintures, sac à main), vêtements de sports, vêtements pour bébé, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui	Non	Non
Articles de cuisine : Vaisselle, ustensiles, casseroles, contenants en plastique.	Oui	Non	Non
Articles divers : Bibels, bijoux, équipement de sport, patins, raquettes, skis, luges, traîneaux, articles de sports, décoration tableau, lampes, livres, CD, VHS, casse-tête, jouets.	Oui	Non	Non
Articles de jardin : Boyaux d'arrosage, meubles, de patios, pot à fleur, barbecue.	Oui	Non	Oui
Antiquités : Machine à coudre, lampe, poterie, meuble, etc.	Oui	Non Écocentre Oui	Oui
Appareils électroniques (serpuairens) : Ordinateur, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieur, radio, ect.	Oui	Oui	Oui

Préparer une collecte :

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles près de la porte afin qu'il soit facile d'accès : De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée.

Propre et en bonne condition :

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou tâches (tissus, coussin)
- Déchirer (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommage par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante
- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)
- Bris majeur, défectueux
- Non-fonctionnel

Cueillette spéciale de gros rebus

Se fera les Et les 7-14-21-28 Mai 2021.

8-15-22-29 Octobre 2021

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service spécial de cueillette de gros rebus. Durant cette cueillette, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Si vous désirez vous débarrasser d'un encombrant en mauvaise condition en dehors des cueillettes spéciales de gros rebus, vous devez aller à l'écocentre de votre municipalité.

Vous devez communiquer avec nous avant le 30 avril pour faire votre demande de cueillette et nous vous indiquerez la procédure à suivre.

Programme d'été Desjardins



C'est avec plaisir que nous vous annonçons la tenue du Programme d'été pour ados Desjardins 2021 offert aux jeunes de 12 à 14 ans, à raison de dix activités sur une période de six semaines!

Pour connaître la programmation complète, rendez-vous sur notre page Facebook « Maison de jeunes L'Olivier des Etchemins ».

Vous pouvez vous y inscrire de deux façons : Directement à la Maison de jeunes située au 2964, 15e Avenue à St-Prosper, le mercredi 5 mai de 18h à 20h ou le samedi 8 mai de 9h à 11h, ou en communiquant avec nous par téléphone au 418-594-5886.

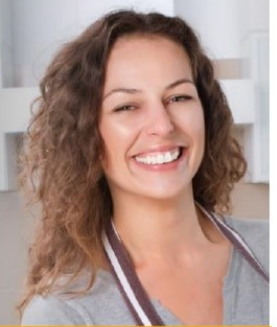
Le programme est offert au coût de 205 \$ avec 1 activité de financement obligatoire (cueillette de canettes) ou au coût de 175 \$ avec 2 activités de financement (cueillette de canettes et vente de tartes).

Il est possible de s'inscrire au Programme d'été jusqu'au 4 juin, ou jusqu'à ce que les deux groupes de 13 adolescents soient complets. N'hésitez pas à nous joindre par téléphone pour toutes questions.

Marika Pruneau, animatrice responsable de la Maison de jeunes L'Olivier des Etchemins

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRES

- PRÉPOSÉ(E) D'AIDE À DOMICILE**
Faire l'entretien ménager, la préparation de repas, la lessive et les courses.
- PRÉPOSÉ(E) EN AIDE À LA PERSONNE**
Offrir des soins d'hygiène, de surveillance, de risque, de aide aux levés/ couchés, etc.
- PRÉPOSÉ(E) AU GRAND MÉNAGE**
Laver les murs, les plafonds, les fenêtres, les boîtes, les portes, les stores, le réseau, etc.
- PRÉPOSÉ(E) AUX MENUS TRAVAUX**
Nettoyer la cour, le terrain et les clôtures, tondre le gazon, changer le bain de chauffage, etc.
- CUISINIER(ÈRE)**
Préparer les repas dans une résidence pour personnes âgées (10 résidents et plus).



Travailler pour les Services à domicile des Etchemins, c'est avantageux!

Horaires flexibles (conciliation travail-famille)

Temps de déplacement rémunérés et frais d'essence remboursés

Progression salariale semestrielle et prime de fin de semaine

Formations rémunérées et équipement fourni

N'attendez plus, faites-nous parvenir votre candidature dès aujourd'hui!

SERVICES À DOMICILE DES ETCHEMINS
Coopérative de solidarité
Pour vous...chez vous

Téléphone : 418-625-4500
Télécopieur : 418-625-4509
Courriel : cssde@sogetel.net
Internet : cssdetchemins.com

Demande de permis

Vous devez vous prendre à l'avance pour formuler votre demande de permis afin de nous permettre de vous garantir un meilleur service. La municipalité dispose de trente jours pour étudier votre demande lorsqu'elle est complète. De plus, le fait d'avoir déposé votre demande de permis à la municipalité et parfois même d'avoir payé votre permis avant de le recevoir ne vous autorise pas de débiter vos travaux. **Vous êtes autorisé à entreprendre les travaux seulement lorsque vous avez votre permis en main.**

Enlèvement des abris d'hiver

L'hiver étant terminé, n'oubliez pas que les abris temporaires (incluant l'abri de type « Tempo ») se doivent d'être démantelés complètement et retirés en date du 1er mai. Donc, si vous n'avez pas enlevé le vôtre à la date limite, un avertissement écrit vous obligeant à le faire vous sera envoyé à la suite du délai autorisé.

Règlement sur l'installation de piscines privées

Pour tous les types de piscines dont la profondeur est de 60cm ou plus, avant de commander et d'installer une piscine, vous devez vous informer de la réglementation à respecter auprès de la municipalité. Par la suite, pour l'installation d'une piscine, une demande de certificat d'autorisation à la municipalité devra être déposée. Mis à part l'application des normes du règlement municipal, la municipalité applique le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du ministère. Ce règlement est disponible pour consultation sur Internet.

Pour votre information, sachez qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de sécurité. Le fait d'avoir une piscine depuis un certain temps ne vous dégage pas du respect de la réglementation en vigueur. Vous êtes responsable de vous informer et de rendre votre installation conforme s'il y a lieu.

Vidange des fosses septiques

Informations à tous les propriétaires d'installations septiques (peu importe le type). Afin d'assurer une plus longue vie à votre installation et d'éviter de polluer votre environnement, il est nécessaire d'effectuer une vidange de votre fosse septique régulièrement, soit aux deux ans pour les résidences permanentes et aux quatre ans pour les résidences secondaires (chalet). Notez qu'il n'existe aucun droit acquis en matière d'environnement. Si votre installation est polluante, il est de votre responsabilité de voir à régulariser la situation conformément aux normes du ministère. Collaborons ensemble à laisser un environnement sain aux générations futures.

Appel à la prudence

Un printemps hâtif, propice à l'éclosion de feux de végétation

Québec, le 7 avril 2021 – En ce printemps hâtif, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance un appel à la prudence à la population. Au cours des prochains jours, un anticyclone s'installera sur le Québec en apportant plusieurs jours de soleil et de temps sec, particulièrement dans le sud-ouest de la province. Ce phénomène atmosphérique pourrait faire grimper les températures de 10 à 20 degrés Celsius au-dessus des normales saisonnières. À cet effet, le danger d'incendie varie actuellement de «élevé» à «extrême», puisque la hausse des températures, l'absence de précipitations et les taux d'humidité très bas favorisent l'éclosion de feux de broussailles et de forêt.

La SOPFEU rappelle qu'au début du printemps, la verdure n'est pas encore présente, ce qui rend les herbes mortes hautement inflammables. Le dernier hiver a reçu moins d'accumulation qu'à la normale, et le sol est plus sec. Le couvert de neige étant déjà disparu dans plusieurs régions, il ne suffit donc que de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour assécher les broussailles et faire augmenter le danger d'incendie.

Malheureusement, chaque printemps, de nombreux feux de végétation sont causés par des citoyens qui sous-estiment le risque associé aux brûlages de rebuts. Rappelons que plusieurs municipalités interdisent cette pratique ou exigent un permis pour réaliser un brûlage domestique. Pour sa part, la SOPFEU préconise des solutions de rechange écologiques et sécuritaires, comme le compostage, la collecte des résidus verts et le dépôt des matières résiduelles à l'écocentre.

Depuis le début de la saison de protection, déjà dix incendies ont été allumés affectant 4,8 hectares (ha) de forêt, dont 100 % sont imputables à l'activité humaine. En moyenne, la SOPFEU enregistre à cette période de l'année, quatre incendies pour 2,3 ha de forêt touchée.

Communiqué
Important



Élection municipales au Québec

Je m'informe

Lors des prochaines élections générales municipales, le 7 novembre 2021, les citoyennes et les citoyens seront invités à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de votre municipalité.

Il est important de bien comprendre le milieu municipal afin de participer activement à la vie démocratique de votre milieu.

Et pourquoi ne pas poser votre candidature lors des prochaines élections pour occuper l'un des postes d'élu ou encore inviter quelqu'un à le faire?

Des séances d'information abordant l'organisation municipale et le rôle des personnes élues sont même offertes pour vous aider à faire le saut. Allez sur le site electionmunicipales.gouv.qc.ca/je-minforme pour vous inscrire.

Je me présente

Devenir une élue ou un élu municipal

Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, vous aimez travailler pour le bien commun, vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants à celles et ceux qui souhaitent s'engager

La vie municipale a besoin de femmes engagées

Les femmes constituent la moitié de la population et contribuent à l'avancement de la société. Il est important qu'elles prennent part aux décisions municipales, à titre d'élues. Aux termes de l'élection municipale générale de 2017, on ne comptait que 18,9 % de femmes à la mairie et seulement 34,5 % aux postes de conseillères municipales. L'augmentation du nombre de candidates et élues dans les conseils municipaux constitue un enjeu de taille pour la santé démocratique.

La vie municipale a besoin de jeunes engagés

Des gens de tous les horizons décident de poser leur candidature à un poste électif dans leur municipalité. Aux élections municipales de 2021, présentez-vous si :

- vous êtes intéressée ou intéressé par le développement de votre ville et de votre communauté;
- vous souhaitez vous engager concrètement et faire entendre la voix de la nouvelle génération;
- vous êtes porteur d'idées nouvelles;
- vous souhaitez vivre une expérience professionnelle riche;
- vous désirez devenir une agente ou un agent de changement

Je vote

Lors des élections municipales générales du 7 novembre 2021, les citoyennes et les citoyens de l'ensemble des municipalités du Québec éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de leur municipalité.

Saisissez l'occasion et votez pour les personnes qui répondent le mieux à vos besoins et à votre vision du développement de votre communauté.

Faites votre choix, c'est votre droit!

avril 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6 	7	8	9	10
11	12 	13 	14	15	16	17
18	19	20 	21	22	23	24
25	26	27 	28	29	30	

Date des séances du Conseil 2021: 11 janvier, 1er février, 1er mars, 12 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 9 août, 7 septembre, 4 octobre, 1er novembre et 6 décembre.
Les séances débutent à 18 h 30 à la salle du conseil au 440, avenue du Collège.

 **Recyclage**

 **Ordures**

Bibliothèque:

Mercredi: 12 h 30 à 14 h

Jeudi: 18 h 15 à 20 h 00

Réouverture bientôt !!!

Toujours fermée en avril 2021



Séance du Conseil:

1er lundi du mois

(sauf exceptions)

Voir les dates ci-haut



NUMÉROS UTILES

Ambulance-Incendie-Police	911	Hôpital St-Georges	418 228-2031
Âge d'Or	418 594-8189	Nouvel Essor	418 383-5252
Bibliothèque	418 594-6068	Répertoire ressources communautaires	211
Bureau Municipal	418 594-8156	Taxi collectif des Etchemins	418 227-2626
Bureau de poste	418 594-1212	CEPS Beauce-Etchemin	418 228-0001
CLSC des Etchemins	418 625-8001	Parent'aime	418 625-2223
CLSC St-Prosper	418 594-8282	Proches aidants	418 594-8282
Coop de solidarité à domicile	418 625-4500	Ressourcerie Bellechasse	418 642-5627
Cuisines collectives	418 625-4112	Groupe Espérance Cancer	418 227-1607
École la Tourterelle 3100	418 228-5541	Info-Santé	811
Tony Demers (Recyclage)	418 313-1440		